

Pisteur Secouriste alpin 1er degré

LE METIER

Le pisteur secouriste assure la protection des usagers des pistes équipées pour les sports de glisse. Le pisteur secouriste est chargé de l'ouverture et de la fermeture des pistes, de la mise en place du balisage, de la signalisation et de l'ensemble des moyens de sécurité et de prévention des risques. Il assure l'accueil des skieurs, les informe, les conseille et intervient pour secourir les blessés ou les disparus en cas d'accident. Il apporte les premiers secours et évacue les blessés. En cas de disparition, il mène les recherches à ski ou sur motoneige. Le pisteur secouriste patrouille sur les pistes, surveille et donne des conseils de prudence et de respect des règles de sécurité. Il informe aussi sur les itinéraires et les conditions météo. Il connaît les dangers de la montagne : coulées de neige, crevasses, avalanches...

LES PRE-REQUIS

Tout demandeur d'emploi ayant validé un projet professionnel dans le domaine visé. En plus de posséder un bon niveau de ski alpin (niveau flèche de vermeil), le candidat doit être autonome et responsable.

LES COMPETENCES VISEES

- maîtriser les règles de conduite et les principes de secourisme
- connaître le milieu montagnard, l'organisation d'un service de sécurité et les risques liés à l'environnement
- maîtriser les outils et matériels spécifiques (traîneau, barquette...)
- connaître les principes d'accueil et d'information des usagers
- maîtriser les procédures de prévention et de sécurisation sur les domaines skiables

LE PROGRAMME

Secourisme (PSE 1 et 2) - préparation technique de ski - Connaissances Générales du Milieu Montagnard (CGMM) - nivologie et météorologie - techniques d'évacuation - balisage et jalonnage - techniques d'accueil et de communication - L'portfolio et techniques de recherche d'emploi

LE RECRUTEMENT

Envoi de fiches descriptives à l'ensemble des prescripteurs (Pôle Emploi, Mission Locale, E2C ...)
Réunions d'information collectives suivies de tests de niveau (français et maths) et d'un entretien individuel. Le candidat est positionné par Pôle Emploi sur la réunion d'information via Kairos. Le candidat se présentera le jour de la réunion avec son CV à : CCI Formation, Pôle Montagne, 2 rue des Boudières, 88250 La Bresse **le 19/10 ou le 09/11/2020**

LES MODALITES PRATIQUES

Durée : 399h en centre et 175h en entreprise

Dates : du 17/11/2020 au 17/03/2021

Effectif : 12 stagiaires

Lieu : La Bresse

Validation : PSE 1 et 2 ; CGMM ; test technique probatoire ; BNPS 1er degré option alpin